

GAP

SOLIDARITÉ Saint-Vincent-de-Paul se réorganise à partir de mercredi

■ L'association Société Saint-Vincent-de-Paul se réorganise dès ce mercredi 15 février. Elle assure ses permanences dans ses locaux du 1B place du Champsaur, les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 14h30 à 16h30. Hormis les activités traditionnelles de l'association, elle souhaite faire de ses locaux un lieu de rencontre et

d'échange. C'est une association déclarée d'intérêt public, qui vit de subventions, de dons de particuliers, avec l'aide de ses bénévoles. Jusqu'ici, l'association offrait de la nourriture ; désormais elle fournit des bons d'achats d'un montant de 10 €. Rens. 04 92 51 77 88 ou ssvp.gap@gmail.com

PATINOIRE Spectacle gratuit et galas pour l'inauguration

■ La mise en service du nouveau stade de glace de Gap s'accompagnera d'une série de manifestations, cet automne. Un grand spectacle gratuit est ainsi prévu pour marquer l'ouverture, à la fin septembre. Par ailleurs, l'équipe de France de hockey sur glace y disputera un match international de gala, probablement en novembre.

Enfin, un gala des meilleurs patineurs professionnels est également envisagé pour la dernière semaine de l'année, autour de Samuel Costesti, l'enfant du pays. Ce programme a été révélé par Daniel Galland, adjoint au maire chargé des sports, vendredi, lors de la soirée de gala organisée par les Rapaces, au Quattro.



MAISON DIOCÉSAINE Une série de conférences sur les saints

■ Jean-Marie Dezon donnera une conférence intitulée "Saint Jérôme, exégète et polémiste" le mercredi 15 février à 20h30, à la maison diocésaine de Gap (9 rue Capitaine de Bresson). Parmi les Pères latins des IV^e-Ve siècles, saint Jérôme se distingue par son incroyable érudition, son zèle mis au service de l'étude des Écritures.

Son austère figure d'ermite à Bethléem fait parfois oublier qu'il fut aussi un infatigable voyageur. Cette intervention de Jean-Marie Dezon, diacre dans le diocèse de Gap et membre de l'équipe de la bibliothèque diocésaine depuis 18 mois, inaugure une série de conférences mensuelles sur le thème des saints.

CONSEIL MUNICIPAL Les élus se sont prononcés vendredi soir en faveur d'une nouvelle délégation de service public

Eau : la municipalité préfère le privé au retour en régie

L'eau potable a encore fait l'objet de débats longs et enflammés, vendredi soir au conseil municipal. Les élus avaient à se prononcer sur son mode de gestion : doit-on confier l'eau à une entreprise privée via une délégation de service public (DSP), ou revenir à une régie municipale ?

Pour ce faire, ils disposaient d'un audit de l'actuelle DSP assurée par Veolia (qui s'achèvera mi-2013), et de deux scénarios - l'un s'attachant à l'hypothèse d'une régie, l'autre à une nouvelle DSP -, le tout réalisé par le groupement de cabinets SCE. Les simulations concluent à un prix du m³ d'eau compris entre 1,34 € HT et 1,47 € en régie ; à un tarif entre 1,20 € et 1,44 € en DSP.

"Un procès à charge" selon l'opposition

Mais pour l'opposition, ce rapport est bon à jeter. « La présentation de l'audit est partielle et partielle », dénonce Jean-Pierre Jaubert (PS). « Le comparatif entre la DSP et la régie n'a été qu'un procès à charge contre la régie », abonde Jean-Claude Eyraud (Gauche), pour qui l'auditeur SCE est « le nouveau partenaire du tandem Ville de Gap/Veolia au détriment des Gapençais ».

Pourquoi choisir de relancer la DSP, alors même qu'avec Veolia, le prix de l'eau à Gap est « l'un des plus chers de la région », grevé qu'il est par la redevance d'occupation du domaine public prélevée par la municipalité, « impôt déguisé et irrégulier sur les familles gapençaises » ? L'opposition s'étonne, et estime que l'option régie a été volontairement dédaignée par la majorité. « Il est fort probable que la négociation finale s'effectue avec Veolia, qui a dépouillé les usagers depuis vingt ans, cela est-il bien moral ? », s'étrangle Jean-Claude Eyraud. « J'ai



La distribution de l'eau potable aux habitants de Gap, actuellement déléguée à l'entreprise Veolia, fera l'objet d'une nouvelle délégation de service public. Elle prendra effet le 1^{er} juillet 2013, pour une durée inférieure ou égale à douze ans.

l'impression que la machine s'est emballée, que vous allez trop vite en besogne », met en garde Daniel Lange-Mallet.

Roger Didier s'attendait à ces tirs de barrage. Il trouve normal qu'un audit « soit contesté quand on n'y trouve pas ce que l'on espère ». Dénonce « le procès d'intention inacceptable » fait par ceux qui laissent entendre que les dés sont pipés, soulignant que le cabinet SCE est indépendant, et sollicité par des villes de toutes tendances politiques.

Le maire de Gap assure qu'il fera jouer la concurrence à fond pour obtenir un prix de l'eau le plus bas possible et un

service optimal. « Je serai très dur dans la future négociation ! Et comptez sur moi pour qu'il y ait un contrôle financier régulier. » Les membres du collectif Eau/Secours Gapençais, présents dans la salle, semblent sceptiques.

L'opposition obtient un vote à bulletins secrets et appelle chacun des membres de la majorité à voter "en son âme et conscience". Roger Didier a l'air serein, et à juste titre : le lancement d'une nouvelle délégation de service public est adopté par vingt-huit voix pour, huit contre et trois votes blancs.

Nicolas MANIFICAT

Une fête "très traditionnelle" pour inaugurer la place de la République

La "nouvelle" place de la République sera inaugurée cet été, probablement le 28 juillet, a annoncé Roger Didier.

La fête sera « très traditionnelle », à en croire le maire de Gap. Sont prévus une montée au mât de cocagne (auquel sera attaché une saucisse, un saucisson ou un jambon), un tir à la corde en équipes, une

course de garçons de café

des établissements alentour et une course de vélos.

Un chantier moins coûteux que prévu

Les élus ont attribué vendredi soir, les quatre lots (terrassement, enrobés, revêtement/dallages, mobilier urbain), correspondant à la réfection totale de la place de la République.

Ils représentent un montant de 712 217 €HT. Les

REPÈRES

LA DÉLÉGATION ACTUELLE

■ L'actuelle DSP de l'eau potable, attribuée à la Compagnie générale des eaux, devenue Véolia Eau en 2005, pour une durée de vingt ans, arrivera à son terme le 30 juin 2013.

LA BATAILLE DU PRIX DE L'EAU

■ Il est aujourd'hui de 1,93 € HT le m³. Le maire de Gap Roger Didier veut faire baisser de 30 % la facture à la faveur de la négociation de la future DSP. Mais pour l'opposition, il y a tromperie puisque dans ces 30 %, il y a 23 % correspondant à la redevance d'occupation du domaine public, perçue par la municipalité et reversée au budget général. Le maire rétorque que sans cette redevance, les impôts auraient augmenté « d'au moins 3 points ». Les simulations du cabinet SCE concluent à un prix compris entre 1,34 € HT et 1,47 € en régie ; à un tarif entre 1,20 € et 1,44 € en DSP.

AGENDA

AUJOURD'HUI

■ **Gaule Gapençaise**
Assemblée générale, aujourd'hui, salle Dumart, avenue Cdt Dumont, à 9 heures.

■ **Loto**
Le loto organisé par Loisirs et solidarité des retraités (LSR05) aujourd'hui à partir de 14 heures, initialement prévu à la salle de l'ASPTT, se déroulera finalement dans la salle Dum'art, avenue commandant Dumont, face au parking.

■ **Marche méditation**
Avec le service diocésain de formation sur le thème : "Pas sans l'Autre (dieux), pas sans l'autre (nos frères)" aujourd'hui ; rendez-vous covoiturage à 8h15 parking de l'église Saint Roch, aujourd'hui ; messe à 9h, en l'église de Monétier-Allemont ; puis départ à 10h en covoiturage pour la marche à Ventavon. Repas tiré des sacs à 12h et échange sur le thème médité. Retour aux voitures prévu vers 15h30. En cas de mauvais temps, les participants se retrouveront dans le local. Rens. 04 92 53 45 99/ 04 92 54 22 60.

■ **Messe dominicale**
Horaires d'hiver : à 9h Saint-André-les-Cordeliers ; à 10h30 à Saint-Roch et à 18h30 aux Cordeliers.

PLUS TARD

■ **La filière Staps ouvre ses portes**
Possibilité de découvrir la licence sport, jeudi 16 février, au pôle universitaire (rue Bayard), de 18 heures à 20 heures, amphithéâtre du premier étage. Rens. 04 92 53 22 52.

UTILE

■ **Le Dauphiné Libéré**
1 av. Jean-Jaurès. Tél. 04 92 51 21 46 courriel : centre.gap@ledauphine.com

■ **Samu**
Composer le 15

■ **Maternité**
Tél. 04 92 40 61 39

■ **Maison médicale**
Ouverture de 8h à minuit - 3, rue Maurice-Garnier. Tél. 04 92 52 28 15

■ **Dentiste de garde**
Tél. 04 92 51 94 94

■ **Pharmacie de garde**
Pharmacie Chancel, place aux Herbes. Tél. 04 92 51 00 83 En dehors des horaires d'ouverture, se renseigner au commissariat de police.

■ **Commissariat de police**
Composer le 17

■ **Sapeurs-pompiers**
Composer le 18 ou le 112

Dimanche 12 février 2012 de 14h30 à 19h

Thé Dansant
avec **Quattro**
avec **Marco Imperatori Orchestra**

Entrée : 10€ avec une consommation offerte.

Renseignements : 04 92 53 25 04

EXPOSITION À découvrir dans le grand hall du foyer de vie Albert Borel

Une œuvre sur la montagne et la citoyenneté

Ce jeudi après midi, tous les pensionnaires du foyer de vie Albert Borel et les personnels accompagnants se sont retrouvés dans le grand hall pour l'inauguration de l'exposition d'un triptyque.

Trois grands tableaux sont présentés : ce sont les travaux réalisés conjointement par Nelly, Rudy, Chantal, Jean, Kevin, Cendra, Christophe et Jean-François.

Ils ont uni leur vision de la montagne pour réaliser sur deux des tableaux une fresque. C'est un hymne à la beauté des paysages, des cascades, des fleurs que le printemps réveille.

Sur le troisième grand tableau, c'est leur citoyenneté qui parle. Après avoir collecté cannettes et bouchons, l'équipe des artistes a composé une



L'équipe d'artistes du foyer de vie Albert Borel et les trois tableaux présentés.

œuvre à partir de ces déchets. Cette œuvre abstraite est une invitation à la réflexion la société de consommation.

Ce triptyque est visible dans le grand hall ouvert à tout visiteur. **Brigitte TEMPESTINI**

POUR EN SAVOIR PLUS
Foyer de vie Albert Borel, 75, route des Eyssagnières à Gap, Tél. 04 92 40 75 00.

